

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPES**

Séance du 17 décembre 2001

L'an deux mille un, le dix-sept décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur LEGRAND Georges, Maire.

Etaient présents : MM. Mmes LEGRAND Georges, LANQUETIN Georges, CHOAIN BOUCHER Madeleine, NATALI Alain, DESCAMPS BOUVRY Jiliane, DELAURIE Georges, DELEBARRE Nelly, RIVELLOIS Jean-Marie, MENU BONNEL Elisabeth, PLANCQ DELEBECQ Joëlle, LEPROVOST Jean-Michel, COUSIN CLIQUE Pascale, MORREEUW LELONG Chantal, VOLLEZ Michel, ERAUT MATTHEWS Dominique, SAINT SAUVEUR Eric, BURIEZ Laurent , DUTOIT Caroline, VANHOVE BINAUT Bernadette, GLINKOWSKI Jean-Pierre, POTTIER VERDIN Valérie.

Etait excusé :

Avaient donné procuration :

M. DUTOIT Paul à M. LEPROVOST Jean-Michel
M. ALLIENNE Yves à Mme PLANCQ Joëlle
M. CHUINE Gérard à M. LEGRAND Georges
Mme FAURE Régine à Mme COUSIN Pascale
Melle HINYOT Sandrine à M. VOLLEZ Michel
Melle LATOUR Séverine à M. RIVELLOIS Jean-Marie
M. GAVOIS Dominique à Mme VANHOVE Bernadette
M. OBLED Frédéric à M. GLINKOWSKI Jean-Pierre

Assistait à la séance : Thierry FIGUEREDO, Directeur Général des Services

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Mademoiselle DUTOIT Caroline ayant été désignée pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

N° 3

FINANCES

Contrats de location des salles communales

Nombre de membres
afférents au Conseil Municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 21
Quorum : 15
qui ont pris part à la délibération : 29
date de convocation : 11 décembre 2001
date d'affichage du compte-rendu :
date de réception en préfecture :

FINANCES

Contrats de location des salles communales

Vu l'avis de l'Administration municipale en date du 16 novembre 2001,
Vu la circulaire du Préfet de la Région du Nord Pas-de-Calais n° 99-121 du 16 juillet 1999 sur la fixation des tarifs différenciés des salles communales,
Vu la circulaire préfectorale n° 00-28 du 14 février 2000 en complément de la circulaire précitée,
Vu les contrats de location concernant les salles municipales suivantes : restaurant municipal, salle Allende et salle polyvalente,

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir acter la mise en place de ces contrats pour les salles susnommées à compter du 1er janvier 2002.

Les produits en résultant seront inscrits au budget municipal sur l'exercice 2002.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
I'ADOpte à LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,

Georges LEGRAND